

Les évêques vont-ils se retirer du processus électoral ?

Burundi L'opposition juge les scrutins "impossibles", à neuf jours des législatives et locales.

La Conférence épiscopale burundaise discutait, mercredi soir, de son retrait du processus électoral. L'Église – d'un poids considérable dans ce pays – y participe par l'envoi d'observateurs et par l'installation de prêtres à la tête de commissions électorales provinciales et communales.

À la veille du putsch raté du 13 mai, la Conférence épiscopale avait déjà menacé de se retirer du processus si les autorités ne rétablissaient pas la sécurité dans le pays sans "préjudice aux droits de l'homme"; si les scrutins n'étaient pas reportés jusqu'au retour des 100 000 réfugiés qui ont fui les violences de la milice pro-présidentielle; si tous les compétiteurs électoraux n'étaient pas "traités de la même manière et (autorisés à jouir) des mêmes droits"; si les radios d'opposition n'étaient pas réautorisées à émettre.

À cette occasion, les évêques avaient rappelé que la convention signée entre l'Église et la CENI (Commission électorale nationale indépendante) prévoit que les prêtres puissent démissionner si le processus électoral "leur semblait inacceptable par manque de vérité, de justice pour tous et de perspectives de réconciliation". "L'Église catholique ne peut pas soutenir ou accompagner un processus électoral qui, visiblement, n'est pas consensuel et où les résultats de celui-ci risquent de diviser les citoyens."

Elections "impossibles"

Mercredi matin, les principaux partis d'opposition ont jugé la tenue des élections (les législatives et les communales sont prévues pour ce 5 juin, la présidentielle pour le 26 juin) "impossible" en raison du "désordre politique et sécuritaire", de l'impossibilité de faire campagne et du départ en exil ou dans la clandestinité de plusieurs dirigeants d'opposition menacés d'arrestation ou de mort. "Il ne peut y avoir

qu'un hold-up électoral" par le parti du président Pierre Nkurunziza. Ce dernier a déclenché les troubles actuels en s'obstinant à se présenter à un troisième mandat qui lui est interdit par l'Accord de paix d'Arusha.

Mardi, les autorités de Bujumbura avaient annoncé avoir débloqué 25 millions d'euros – par "endettement intérieur" et par la réattribution de crédits d'abord destinés à la Présidence et à divers ministères – pour financer les scrutins.

La Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et l'UE, qui devaient fournir 80% du budget électoral – ont en effet suspendu leurs versements (déjà entamés) en raison de la situation politico-sécuritaire au Burundi. Le régime a également ouvert une souscription publique pour que la population finance ces élections au nom de la "solidarité nationale".

Assassinat politique

La contestation des scrutins intervient après que l'opposition a suspendu, dimanche, le début de dialogue entamé avec le gouvernement, sous l'égide de l'Onu, pour protester contre un assassinat politique.

Samedi, en effet, Zedi Feruzi, dirigeant du parti d'opposition UPD (qui regroupe les partisans du principal rival de M. Nkurunziza au sein du parti présidentiel, Hussein Radjabu, récemment évadé de prison) a été assassiné avec son garde du corps près de chez lui. Selon un journaliste avec qui il conversait, qui a été blessé dans l'attentat et est entré dans la clandestinité, des hommes en uniforme de la garde présidentielle étaient assis dans le véhicule du tireur. La Présidence le conteste.

Et vendredi dernier, trois grenades jetées dans un marché ont fait trois morts et des dizaines de blessés.

Des observateurs notent avec inquiétude que ce cocktail "attentats à la grenade aveugles/assassinats ciblés" avait été utilisé par les promoteurs du génocide rwandais pour créer une ra-

dicalisation par la peur. On redoute de plus en plus une guerre civile.

MFC

L'Église – d'un poids considérable dans ce pays – y participe par l'envoi d'observateurs et par l'installation de prêtres à la tête de commissions électorales provinciales et communales.